

La **Voix**

de l'



Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

1967 • 2017

UNE HISTOIRE AU SERVICE DES FEMMES ET DES HOMMES

L'UNION NATIONALE DES
AMICALES D'AGENTS GÉNÉRAUX
D'ASSURANCES RETRAITÉS
FÊTE SES 50 ANS



sur internet : www.unaagar.asso.fr

BULLETIN TRIMESTRIEL

Avril 2017 - n° 191 - 50^{ème} année

Le numéro spécial 191 de votre bulletin trimestriel LA VOIX marque le Cinquantenaire de l'UNAAGAR.

1967 / 2017 : l'histoire de notre Union Nationale au service des Femmes et des Hommes, Agents Généraux d'Assurances retraités, nous est rappelée dans le livret souvenir placé au centre de la revue.

L'Amicale de Région Ile de France a invité ses adhérents au Sénat pour son Assemblée Générale 2016 et à l'hippodrome de Vincennes pour une sortie originale et passionnante : deux lieux prestigieux.

Les Amicales de Compagnies Agar-Azur et Mutuelles de Poitiers ont élu deux nouveaux Présidents à l'occasion de leur dernière Assemblée Générale.

Un ancien Président Directeur Général d'une Compagnie d'Assurances nous livre 44 années de sa vie : de son exil d'Espagne, enfant, pendant la guerre civile jusqu'à sa nomination à la plus haute fonction d'Assureur.

Le bleu pastel est célèbre et apprécié : redécouvrons-le grâce à Axel Kahn et Gabriel Gonin.

Le musée Camille Claudel vient d'ouvrir à Nogent S/Seine. Connaissions-nous l'artiste « Une révolte de la nature », qualifiée ainsi par Octave Mirbeau critique d'art et journaliste ?

Un numéro 191 à conserver : bonne lecture.

Sommaire

Edito	3
Social, Retraite, Prévoyance	4-5
La Vie des Régions	6-7
La Vie des Amicales de Compagnie	8-10
Sorties & voyages des Amicales	11-12
Journée des Présidents	13
Témoignages et succès professionnel	14-17
Musique, Arts & Culture	18-22
Carnet / Hommages	23
Conseil d'Administration UNAAGAR	24
Répertoire des Amicales de Régions	25
Répertoire des Amicales de Compagnies	26
Conseils d'Administrations Cavamac - Praga	27

Livret du cinquantenaire
pages centrales

Secrétaire

Jocelyne FOURNIÉ

30 rue Olivier Noyer

75014 PARIS

Tél. : 01 81 69 36 67

email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence

mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication
Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €

Abonnement annuel : 4 numéros 16 €

réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON

Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR

n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971

AIP 0001119

Pour vous rendre au Congrès de Nantes



Olivier CALON

sera présent au CONGRES UNAAGAR de Nantes



Olivier CALON, auteur de l'ouvrage « VIVE LES VIEUX », interviendra le 17 mai prochain à Nantes devant le CONGRES UNAAGAR DU CINQUANTENAIRE.

Trop de clichés qui entourent les séniors masquent la vérité. L'ancien rédacteur en chef de la revue Notre Temps réaffirmera, à travers des exemples variés, en quoi les retraités sont aujourd'hui indispensables à la société et qu'avant d'être une charge pour elle, comme on l'entend trop souvent, ils sont une chance.

Non, les retraités ne sont pas des profiteurs.

Je suis tout particulièrement honoré d'écrire le présent éditorial à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'UNAAGAR.

Fêter la longévité d'une association qui œuvre pour les autres, cela montre sa bonne santé et sa faculté à surmonter les épreuves du temps. Cette capacité à durer est la plus belle preuve de réussite.

Notre Association n'est pas née complètement du hasard, mais grâce à l'impulsion de plusieurs Hommes de bonne volonté, visionnaires. Le carnet historique rédigé à votre attention, placé en pages centrales de votre bulletin, reprend les grandes étapes de notre mouvement.

Cinquante ans après, nous constatons que les porteurs du projet de l'époque ne se sont pas trompés.

Leurs objectifs « Représentation, Force de Propositions, Solidarité » se sont poursuivis d'année en année et restent toujours une préoccupation constante. Ces finalités apportent des solutions concrètes aux retraités Agents Généraux, maintiennent et développent des liens confraternels, créent des moments de convivialité et de partage.

L'UNAAGAR n'est pas un club du 3^{ème} âge. Ses buts, ses actions sont enracinés dans la vie de chacun de ses membres, laquelle ne s'achève pas avec la fin de l'activité professionnelle.

Nous avons la volonté de rester actifs, de nous unir, d'être attentifs aux autres, d'apporter des services, de développer des liens d'amitié, de nous faire entendre et nous défendre si besoin.

La vie associative est un monde où se mêlent don de soi, générosité et esprit d'équipe. Que ce soit dans le milieu social, caritatif, sportif, culturel ou autre, tous les adhérents ont une passion commune, la volonté de développer des actions de générosité.

Les « baby-boomers » sont devenus les « papy-boomers ». Chaque année le nombre de retraités augmente de près de 800.000 personnes.

Fatigués, malades, coûtant cher à la collectivité ? Oublions cette caricature...

Les retraités représentent aujourd'hui une richesse pour notre société. Le Congrès du Cinquantenaire de Nantes, le 17 mai prochain, le démontrera.

La force de notre Union Nationale, avec 7000 adhérents, accrédite le merveilleux travail accompli par les Conseils d'Administration successifs, les Présidents et Conseils des Amicales, les élus et représentants UNAAGAR à CAVAMAC et PRAGA, les membres des commissions techniques.

Je tiens à exprimer ma gratitude à chacune et à chacun d'entre eux. Les missions développées ont permis de mettre en œuvre de très nombreuses réalisations. Le travail collégial, l'amitié qui les unit depuis 50 ans, la volonté de servir, sont les secrets de la bonne marche et de la pérennité de l'UNAAGAR.

L'âge de la maturité est là, maturité dans notre fonctionnement, maturité dans les rapports que nous entretenons les uns avec les autres.

Anous tous, désormais, d'écrire ensemble les nouvelles pages de notre histoire.

Demain, toujours présent à vos côtés par le cœur, j'ai décidé de ne pas me représenter à l'élection du Conseil d'Administration de l'UNAAGAR qui sera élu lors de l'Assemblée Générale du 17 mai prochain à Nantes. A l'occasion de cette réunion je vous adresserai mes remerciements pour l'appui dont vous m'avez gratifié.

Dès aujourd'hui je tiens à vous dire, à toutes et à tous, la satisfaction que j'ai retirée de ces six années de présidence, au cours desquelles vous m'avez soutenu dans mon action.

Continuer de prospérer, continuer d'unir, continuer d'innover, continuer de représenter avec force : c'est le vœu que je forme à la nouvelle équipe.

Merci pour l'accueil chaleureux que vous m'avez toujours réservé.

Merci pour ces riches années à vos côtés.

Très amicalement.



Georges BELAT
Président
UNAAGAR

CSG, CRDS, CASA : bonne nouvelle pour les retraités modestes



A lors qu'il avait été annoncé que les taux pour 2017 seraient identiques à ceux de 2016, les débats parlementaires de cette fin d'année conduisent à des modifications visant à améliorer la situation des retraités les plus modestes. Avant de présenter les taux qui seront pratiqués en 2017, il n'est pas inutile de rappeler ce que sont ces contributions car, vous l'avez noté, on ne parle plus d'impôt, mais de contribution.

La Contribution Sociale Généralisée (CSG) a été créée en 1991 pour participer au financement de la protection sociale. Initialement prélevée à hauteur de 1,5 %, son taux s'est diversifié et alourdi. Le taux normal est aujourd'hui de 7,5 %. Le produit de la CSG est de l'ordre de 90 Md € par an.

La Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) a été créée en 1996 en même temps que la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES). Il s'agissait de transférer à la CADES le déficit de la Sécurité Sociale et de lui donner, avec la CRDS, les ressources pour le rembourser progressivement. Prévue à l'origine pour n'exister que quelques années, CADES et CRDS ont été régulièrement prolongées. On peut espérer aujourd'hui que le déficit encore détenu par la CADES sera épongé en 2024. Le taux de la CRDS est aujourd'hui de 0,5 %.

La Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) au taux de 0,3 % a été créée en 2013 pour étendre aux retraités la contribution au financement de l'autonomie. Rappelons qu'en 2004, à l'occasion du retrait du Lundi de Pentecôte de la liste des jours fériés (qui devenait ainsi un jour ouvrable⁽¹⁾) un prélèvement de 0,3 % sur les salaires a été imposé aux entreprises. Cette Contribution de Solidarité pour l'Autonomie (CSA) était justifiée par le supplément de richesse généré par cette journée supplémentaire de travail. CSA et CASA alimentent la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Le débat parlementaire

Le taux de CSG applicable aux retraités peut être 0 %, 3,8 % ou 6,6 %

Le taux de 6,6 %, inférieur au taux général, provient d'une décision d'Edith Cresson qui a compensé de cette manière une moindre revalorisation des pensions.

L'exonération et le taux réduit de 3,8 % sont accordés en comparant le Revenu Fiscal de Référence des intéressés à des seuils fixés par la loi fiscale. Il y a deux seuils, l'un qui ouvre sur le taux 0 %, c'est-à-dire l'exonération, l'autre qui ouvre sur le taux de CSG de 6,6 %. Entre les deux seuils, le taux réduit de 3,8 % est appliqué. La réforme consiste à augmenter le niveau de ces seuils.

■ EUGÈNE MASSON

(1) Ce jour supplémentaire de travail s'est en réalité transformé en 7 heures par an, parfois réparties en minutes et secondes par jour.

Seuils de revenu et taux applicables en 2016/2017 (en €)			
Seuil de revenu pour une part	<10 996	10 997 à 14 375	>14 375
Majoration du seuil par ¼ de part	1 468		1 919
Taux de CSG	Exonéré	3,8 %	6,6 %
Taux de CRDS	Exonéré	0,5 %	0,5 %
Taux de CASA	exonéré	exonéré	0,3 %

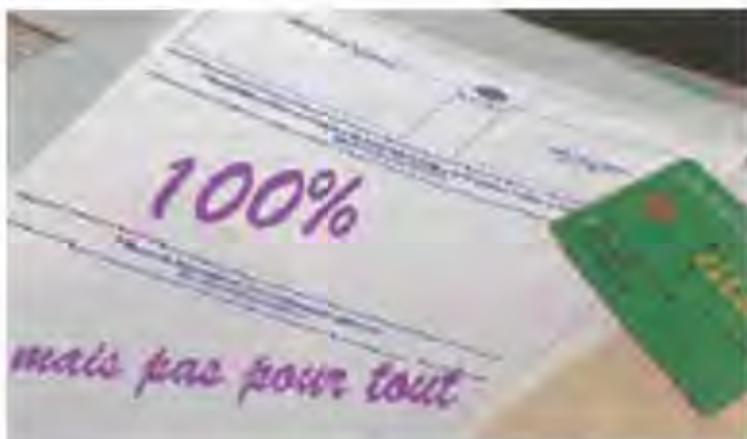
Des dispositions particulières existent pour les DOM

Source : Courrier des Retraités



Affections de longue durée : ce n'est pas gratuit !

Qui n'a pas entendu dire que la mutuelle n'était pas nécessaire dès lors que le patient "était en Affection de Longue Durée (ALD)", Quelque 10 millions de personnes souffrent d'une telle affection (cancers, diabète et 27 autres pathologies). Apportons un peu de clarté sur ce sujet.



Dans le cas d'une ALD, l'assurance maladie obligatoire prend en charge la totalité des frais médicaux, mais sur la base de son tarif de responsabilité qui peut être inférieur aux frais réels. Il y a donc exonération du ticket modérateur, mais uniquement pour les soins relatifs à l'ALD dont souffre la personne. Toutefois cela ne signifie pas que la santé soit pour elle gratuite. Trois organisations ⁽¹⁾ ont étudié cette question et leurs travaux démontrent que le reste à charge est loin d'être négligeable.

En effet :

- Certains frais, comme les franchises sur les boîtes de médicaments (50 centimes), les consultations (1 euro), le forfait hospitalier (18 euros) et les dépassements d'honoraires sont à la charge du patient et éventuellement de sa complémentaire Santé.
- Le patient en ALD voit plus souvent son spécialiste, se fait opérer (et la chirurgie entraîne en général des dépassements d'honoraires), fait des séjours plus ou moins long

à l'hôpital, prend de nombreux médicaments pendant de longues périodes.

Certaines dépenses ne sont pas ou mal prises en charge alors qu'elles résultent d'une pathologie en ALD, par exemple des crèmes solaires "écran total" pour les cancers de la peau.

	Dépenses	Niveau du reste à charge			
		Après Sécurité Sociale	Après Sécurité Sociale et complémentaire Santé		
			Entrée de gamme	Milieu de gamme	Haut de gamme
Moyen consommateur de biens et services médicaux					
avec une ALD	6 300 €	752 €	467 €	227 €	111 €
sans ALD	1 800 €	673 €	390 €	210 €	107 €
Gros consommateur de biens et services médicaux					
Avec une ALD	Info non disponible	1 697 €	1 085 €	483 €	187 €
Sans ALD		2 160 €	1 364 €	826 €	415 €

D'après CISS, 60 millions de consommateurs, Santéclair

Pour prendre en charge les dépenses non couvertes par la Sécurité Sociale, l'adhésion à une complémentaire santé est nécessaire, quoique malheureusement pas suffisante. Les travaux de ces trois organisations montrent que le reste à charge est fortement réduit par l'intervention des assurances complémentaires, mais n'est pas supprimé. A défaut,

certains patients atteints de pathologies ouvrant droit à l'ALD ne peuvent accéder à certains actes.

En conclusion l'ALD est une bonne mesure pour des pathologies graves et chroniques, mais elle ne dispense pas d'adhérer à une mutuelle. En plus on peut être soigné pour un

cancer et se casser la jambe, mais ce dernier accident n'est pas dans l'ALD. Merci la mutuelle !

■ SYLVAIN DENIS

(1) Le Collectif Interassociatif sur la Santé (CISS) - 60 millions de consommateurs - Santéclair

Source : Courrier des Retraités



ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2016 SALONS DU SÉNAT À PARIS



C'est à une adresse très prestigieuse que notre Président Michel Garreau nous avait conviés pour notre AG 2016 : dans les murs du Palais du Luxembourg où siègent les Sénateurs de la République et où nous avons profité des dorures du restaurant du Sénat, situé au 15ter rue de Vaugirard. Le sénateur Philippe DALLIER, ami de Michel Garreau, a été heureux de nous faire profiter de cette occasion un peu exceptionnelle. Pour mémoire, pour ceux que cela peut intéresser, une visite du Palais du Luxembourg est possible. Dans le salon Napoléon et après le café d'accueil traditionnel, le Président Michel Garreau a ouvert la séance devant une trentaine d'adhérents présents, le quantum étant atteint grâce aux nombreux pouvoirs reçus de ceux qui n'ont pas pu se déplacer pour toutes les raisons que nous connaissons bien, mais essentiellement celles liées à l'âge avancé d'un grand nombre : qu'ils soient remerciés de faire l'effort d'envoyer leurs pouvoirs. Ils seront contents de lire ce présent compte rendu qui leur est particulièrement destiné.

Le Président fait observer une minute de souvenir à l'intention de la dizaine de membres décédés depuis la dernière AG du 24 novembre 2015 qui laisse d'excellents souvenirs aux participants tant pour les spécialités de l'Auberge Aveyronnaise que pour notre visite au Musée des Arts Forains et notre participation active à la course des petits chevaux ainsi qu'aux manèges où nous avons enfourché les chevaux pour adultes et les vélocipèdes du manège Anglais le plus vieux du monde. Vous pouvez retrouver l'article dans la Voix de l'UNAAGAR n° 187 de Mars 2016.

Dans son rapport d'activités, Gérard Camoin, secrétaire en 2016, constate que nos adhérents viennent plus nombreux aux événements ludiques que le Conseil organise, telle la visite à l'Aquarium de Paris situé dans les jardins du Trocadéro. D'autres sorties sont en préparation.

Pierre Vaussard intervient pour son rapport financier. Il est satisfait des résultats globalement encourageants, le compte d'exploitation restant positif. Les cotisations encaissées en 2015 sont très légèrement en baisse, 12408 € pour 12492 € en 2014. Les cotisants eux aussi sont en baisse, 293 en 2016 pour 308 en 2015. Mais notre trésorier est arrivé à diminuer le chiffre des dépenses (Unaagar, loyer, télécommunication, matériel). De ce fait, notre réserve de trésorerie est en légère hausse. Le contrôleur aux comptes, Jean-Louis Billard, approuve les comptes et conseille à l'assemblée de donner quitus au trésorier, ce qui est confirmé à une pleine unanimité.



Le Président espère que nos effectifs seront stables suite à la mise en place de délégués départementaux. Des résultats viendront certainement sur le long terme. C'est une équipe nouvelle qui se présente aux élections, à ses côtés, ce qui lui permettra de créer un nouvel élan dynamique. En effet, tout le Conseil d'Administration devant être renouvelé, tous les candidats sont élus à l'unanimité et leurs postes seront affectés durant le CA du 22/09/2016. Le syndic, Pierre Payan, et le contrôleur aux comptes, Jean-Louis Billard, sont reconduits dans leur fonction.

Il est décidé que la cotisation 2017 sera maintenue à 46 €.



La parole est donnée à notre invité, Georges BELAT, Président de l'Unaagar, qui rassemble 20 Amicales de Régions (AdR) et 9 Amicales de Compagnies (AdC) et regroupe globalement 7.000 adhérents. Il faut absolument trouver une solution de développement plus dynamique en relation avec agéa. Il précise qu'il est cependant assez satisfait des résultats sur les effectifs grâce aux BUA (Bulletin Unique d'Adhésion), essentiellement souscrits par les AdC, 151 adhésions en 2015 et déjà plus de 100 depuis janvier 2016. Il nous fait part de sa satisfaction de voir l'UNAAGAR sera mieux représentée à la CAVAMAC par 4 administrateurs titulaires sur 20 membres (contre 3 sur 25 précédemment) et disposera de 6 titulaires à PRAGA (contre 1 auparavant).

La soirée s'est terminée par un excellent dîner au Salon Pourpre du restaurant du Sénat. Les adhérents présents ont apprécié cette fin de journée et les membres du Conseil espèrent intéresser encore plus d'adhérents l'année prochaine pour l'AG 2017. Il se prépare une belle surprise !

Au Conseil du 22 septembre 2016, ont été désignés :
Président : Michel GARREAU, Présidente Adjointe : Bernadette DEMANGE qui assurera l'animation ludique, Trésorier : Pierre VAUSSARD, Secrétaire : Philippe ROBERT, Secrétaire Adjointe : Catherine MUNOZ qui se chargera des photos.

Une nouvelle fonction de coordination a été créée et Jean-Pierre BUSHING a été élu Chargé de mission des délégués de Départements. Ont été affectés le 75 et le 93 à Jean-Marie LEMIRE, le 77 et le 91 à Jean-Pierre BUSHING, le 78 à Alain RAVAU, le 92 à Philippe ROBERT, le 94 à Alain BLOUET, le 95 à Catherine MUNOZ.

Philippe ROBERT
Secrétaire



DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

Général Foy Investissement

14 rue Petite Sensive / BP 62312 - 44323 NANTES cedex 3

02 51 12 79 00

POUR VIVRE OU INVESTIR
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT NEUF

CONJUGUEZ CONFORT
ET CADRE DE VIE





Amicale A.G.A.R. AZUR

Amicale des Agents Généraux d'Assurances Retraités Azur Assurances

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 DÉCEMBRE 2016



C'est plus tardivement que d'habitude et pour différentes raisons, que l'Amicale AGAR AZUR s'est réunie en 2016. En effet, c'est le 8 décembre à l'Espace AZUR-MMA qu'a eu lieu cette réunion. C'est ce qui explique la présence de vingt-deux adhérents (au lieu de trente-cinq en 2015).

L'année 2016 a été une mauvaise année pour AGAR AZUR. Suite à un décès et à d'importants soucis de santé dans sa proche famille, le Président Daniel MARCOURT n'a pas demandé le renouvellement de son mandat. De même, le Secrétaire Général, Marc BELLEC a dû interrompre son activité en cours d'année pour des raisons de santé également. Après l'accueil de Michel LEROUX, Président-adjoint et donc Président de séance en l'absence de Daniel MARCOURT, pour les raisons évoquées ci-dessus, Bernadette DEMANGE donne lecture d'un émouvant message de Daniel MARCOURT, puis c'est Jean-Louis BILLARD, syndic, qui à la demande de Daniel, reprend avec émotion le rapport moral rédigé par Daniel ; rapport adopté à l'unanimité.

Après présentation du rapport financier ainsi que des résultats au 31/12/2015 par le Trésorier et présentation du rapport des Contrôleurs des comptes, ce rapport est adopté à l'unanimité.

Puis, suit le renouvellement annuel partiel des administrateurs ainsi que celui du syndic.

Bernadette DEMANGE, Vice-Présidente chargée des régions, fait le tour des différents événements qui ont ponctué la vie de ces dernières ainsi que des projets pour 2017. Il existe toujours le souci de trouver de nouveaux délégués et elle remercie vivement ceux actuellement en place.

Michel DEMESLEY, Vice-Président chargé des voyages, donne ensuite le compte-rendu du voyage organisé à l'archipel des Cyclades et qui a été un succès.

Bernadette DEMANGE, avec l'agence de voyages « Partir » présente alors les projets pour 2017 et le choix sera fait ultérieurement de la destination retenue pour 2017.

Très intéressante intervention ensuite de Charles CAILLAUD, Trésorier-adjoint de l'UNAAGAR, qui parle de nos retraites, de PRAGA et donne des informations sur divers sujets.

Deux représentants de la Direction MMA font un exposé sur « Patrimoine et successions » et sur la marche de MMA, sa stratégie et ses projets de développement.

Après la clôture de la réunion, les participants se sont retrouvés pour le traditionnel repas en commun, toujours apprécié car occasion de rencontres et d'échanges entre amis.

Il est précisé que le Conseil d'Administration s'est réuni à l'issue de l'A.G. et que c'est Bernadette DEMANGE qui a repris du service en tant que Présidente, toujours compétente, dynamique, et chaleureuse. Louis COURIVAUD, à nouveau également, sera le Secrétaire Général, Jean-Pierre LEGARDINIER chargé des régions et Gérald PAQUET, responsable des voyages.

Louis COURIVAUD





Amicale des Anciens Agents
de la Mutuelle de Poitiers Assurances

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JANVIER



Après convocation adressée à l'ensemble des adhérents de l'Amicale, 17 sont présents ou représentés.

Le Président, Pierre DESMIER, ouvre l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue aux présents.

Le Directeur Général, Stéphane DESERT, est heureux de nous accueillir. Malheureusement, il ne peut pas se joindre à nous. Les Directeurs Généraux Honoraires, Maxime-Henri DESERT et Olivier DESERT nous font part de leurs regrets de ne pouvoir être parmi nous.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport financier par le trésorier, Jean-Michel NIQUET
 - Rapport d'activité par le secrétaire, André ROZAN,
 - Renouvellement du tiers sortant (Michel MINGUENEAU, Marcel RETAILLEAU, Jean-Michel NIQUET)
 - Projet de voyage 2017 par Marcel RETAILLEAU
 - Questions diverses
- 11 h 15 – Intervention de Jacques BIGOT – Représentant de l'UNAAGAR

Rapport financier : Le bilan est positif et le solde du compte créditeur de 1931,52 €.

Le Président remercie le Directeur Général qui contribue à l'équilibre financier de nos comptes en mettant à notre disposition une salle pour l'Assemblée Générale et en nous offrant le déjeuner.

Il est rappelé que, sur notre cotisation de 35 €, 12 € sont reversés à l'UNAAGAR.

Cette cotisation permet de recevoir le bulletin trimestriel de l'UNAAGAR et pour cela, il est impératif de régler dès le début de l'année.

Pour les retraités qui adhèrent pour la première fois à l'UNAAGAR, un BULLETIN UNIQUE D'ADHESION (BUA)

est à compléter et à nous retourner.

Mis au vote, le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Bilan des activités 2016

Effectifs 2016 et Adhésions : 26 adhésions

1 adhésion d'un Membre bienfaiteur, M. Maxime-Henri DESERT.

Conformément à nos souhaits, la Mutuelle de Poitiers nous communique maintenant la liste des Agents Retraités, ce qui nous permet de les contacter systématiquement.

Retraités 2016 qui ont adhéré :

Bernadette RICCI/Françoise NOEL/ Gilles de la DROITIERE.

N'ont pas donné suite à notre proposition :

Jean-Michel JARDRY. Annie de KIEBER/Pierre SOYER/ Dominique le FOULON.

N'ont pas renouvelé leur adhésion 2015 :

Jean-Paul BOCHE/Pierre SAUZEAU

Pour cette Assemblée Générale ont été invités : Paul-Marie ROBIN – Retraité depuis 2012.

Nouveaux Retraités 2017 : Didier LA ROCHE JOUBERT/ Patrick GUILLON, présent à l'A.G., Gérard BOURBON, Danielle CAUDAN GUERNALEC, Max NOUVION.

Activités 2016

19 janvier 2016 : Réunion du CA chez le Président au MAZEAU.

30 et 31 mars 2016 : AG DE L'UNAAGAR à PARIS.

8 au 15 mai 2016 : Voyage à ARGELES organisé avec succès par Marcel RETAILLEAU.

Mis au vote – Approuvé à l'unanimité le bilan moral et d'activités.

➤➤➤ La vie des Amicales de Compagnie

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration :
Sortants : Michel MINGUENEAU, Marcel RETAILLEAU, Jean-Michel NIQUET qui se représentent.

Appel à candidatures : Pas de candidat

Elus à l'unanimité : Michel MINGUENEAU, Marcel RETAILLEAU, Jean-Michel NIQUET.

Présentation du projet de voyage 2017 par Marcel RETAILLEAU :

Conformément au mail spécifique qui a été adressé ou à la documentation remise le jour de l'Assemblée Générale : proposition de voyage en Normandie / Séjour dans un Azureva à HAUTEVILLE SUR MER/Visite des plages du débarquement, du COTENTIN, CHERBOURG, le MONT SAINT MICHEL....

Séjour du 28 mai au 4 juin 2017 en pension complète (coût 450 € par personne en chambre double).

INTERVENTION DE JACQUES BIGOT – REPRÉSENTANT DE L'UNAAGAR :

Jacques BIGOT rappelle la liste des principaux organismes où siège l'UNAAGAR et rappelle que l'UNAAGAR a pour rôle de nous informer, de nous assister et de nous défendre.

PRAGA : En 2016 – Refonte des statuts. 30 membres désignés constituent le Conseil d'Administration dont maintenant 6 représentants de l'UNAAGAR.

Il attire notre attention sur la rente du conjoint survivant : lorsque l'Agent Retraité décède et que son épouse a moins de 65 ans, celle-ci ne touchera la réversion de 54 % de la retraite de base de son conjoint qu'à 65 ans.

Jusqu'à 65 ans, c'est PRAGA qui verse l'équivalent de la réversion du RBL.

COMPLEMENTAIRE MALADIE ET CONTRATS RESPONSABLES :

Il rappelle que les contrats complémentaires maladie doivent

être maintenant conformes aux obligations imposées avec plafonnement des remboursements.

Avant d'engager des dépenses de santé, il est bon de vérifier attentivement les nouveaux montants des remboursements principalement pour l'optique, les soins dentaires, les prothèses auditives et les dépassements d'honoraires des médecins.

CAVAMAC : Le Conseil d'Administration est constitué de 20 personnes dont 4 représentants titulaires de l'UNAAGAR.

RBL – RETRAITE DE BASE : Régime constitué de 10 professions libérales. Le déficit de 50 millions de notre profession est compensé par les autres professions libérales.

RCO – RETRAITE COMPLEMENTAIRE : Les réserves sont importantes et il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour les années à venir.

POINT SUR LES REVERSIONS :

RBL-REVERSION 54 % PLUS MAJORATION EVENTUELLE
RCO-REVERSION 60 %

Attention : si le conjoint survivant a des ressources ou des biens personnels générant des revenus, cela peut être un obstacle à l'obtention de la réversion, sur le RBL.

Pour obtenir une information précise et complète, vous pouvez consulter le site www.cavamac.fr

L'intervention de Jacques BIGOT terminée et après avoir adressé les remerciements d'usage, le Président, Pierre DESMIER, clôt l'Assemblée Générale et nous invite à partager le repas offert par le Directeur Général, Stéphane DESERT.

Nouvelle constitution du Bureau : Président, Marcel RETAILLEAU – Vice-Président, Jean-Yves MODESTE – Trésorier, Jean-Michel NIQUET et Secrétaire, André ROZAN.

Pierre DESMIER, André ROZAN

ASSURANCE PERTE D'AUTONOMIE



L'UNAAGAR et le cabinet Bertel et Blanchard ont sélectionné le produit Entour'Age d'AXA pour vous accompagner financièrement et humainement en cas de dépendance.

ENTOUR'AGE, la solution « perte d'autonomie »



- **Souple** : La solution Entour'Age s'adapte à vos besoins et à votre budget,
- **Garanties étendues** : Entour'Age prend en charge la dépendance physique et/ou psychique,
- **Des Formalités simples** : une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800€,
- **Assistance** : Vous êtes pris en charge, dès la souscription, par de nombreux services d'assistance.
- **Souscription jusqu'à 75 ans.**

Pour les adhérents UNAAGAR

Jusqu'à 70 % de réduction la 1^{ère} année



10 % de réduction annuelle si souscription en couple

ORIAS : Bertel 07000949 Blanchard

Pour tous renseignements et ☎ 02.99.36.35.28 🌐 agence.bertelblanchard@axa.fr



SORTIE A L'HIPPODROME DE PARIS VINCENNES - LE 1^{ER} DECEMBRE



Cette nouvelle sortie proposée et organisée par Bernadette DEMANGE a rencontré un vif succès (31 participants).

Le thème : la découverte du monde des chevaux de courses et plus particulièrement du trot à l'hippodrome de PARIS-VINCENNES.

L'hippodrome de PARIS-VINCENNES a été inauguré en 1863. Les plus grandes réunions de courses au trot, dont le prestigieux Prix d'Amérique, se déroulent sur cet hippodrome d'une capacité de 35000 personnes. Il accueille chaque année plus de 1255 courses.

Voici notre programme : Rendez-vous à 11 h 45 – rue de la Ferme – Entrée des propriétaires (Parking Club).

12 h/13 h : Visite des Ecuries et des paddocks avec de nombreuses explications très précises.

13 h / Installation dans le restaurant situé dans les tribunes au 3^{ème} étage. Déjeuner raffiné servi à table devant un spectacle fabuleux.

16 h 15/ 8^{ème} course – Fin du programme.

VINCENNES HIPPODROME DE PARIS est « The place to be » : Toutes les légendes et les champions du TROT y ont couru.

C'est ici que le plus célèbre d'entre eux, OURASI, a gagné 4 fois le Prix d'Amérique. C'est là qu'il s'est installé pour toujours, à l'extérieur du dernier virage de l'hippodrome, regardant la ligne droite finale : la statue de l'idole du Trot est un monument de 2,20 m de haut et de 600 kg, devenue un lieu de pèlerinage. Les meilleurs acteurs mondiaux se produisent à VINCENNES HIPPODROME DE PARIS, tout jockey ou driver ambitionne un jour d'y gagner une course. C'est également ici que l'entourage des chevaux rêve de

voir leurs couleurs fouler la piste mythique et passer le poteau d'arrivée en tête.

Aujourd'hui le cheval le plus célèbre est READY CASH. Regroupés près des balances (Lieu où est effectuée la pesée des jockeys avant et après une course au trot monté), notre guide nous donne le détail des courses du jour puis nous nous dirigeons vers le bord de la piste, (emplacement réservé aux propriétaires !!!) et un grand nombre d'explications qui nous seront très utiles pour la suite... en voici les points principaux :

DETAILS SUR LA PISTE : La qualité de sa piste cendrée, l'éclairage dans les meilleures conditions d'une des 2 pistes pour les courses en nocturne.

HISTORIQUE DU TROTTEUR FRANÇAIS : Le Trotteur français est une des quatre races de trotteurs existant actuellement dans le monde. Il a été conçu et créé au début du XIX^{ème} siècle pour servir de cheval de service aux transports et surtout à l'Armée. Génétiquement, il résulte de nombreux croisements effectués tout au long du XIX^{ème} siècle.

CARACTERISTIQUES DU TROTTEUR FRANÇAIS : Morphologiquement, le Trotteur Français est un animal puissant qui présente une caractéristique unique au monde pour un trotteur, celle de pouvoir aussi bien courir à l'attelé qu'au monté.

PRESENTATION DES 4 RACES DE TROTTEURS : Parmi les 4 grandes races de trotteurs au monde, le Trotteur français est un cas à part. Le plus complet de tous, il est capable de rivaliser avec les spécialistes américains de la vitesse, sur le mile (1609 m) et reste le meilleur sur les distances « marathon » de 3000 m et plus. Doué et fruit d'une longue et exigeante sélection, le Trotteur français est plus grand que le Standardbred américain. C'est aussi le véritable spécialiste d'une discipline qui s'est imposée en France : Le trot monté. Il s'agit ici de porter un jockey dans une course où l'allure reste bien sûr le trot. Cette spécificité procure au Trotteur français un modèle plus puissant que son homologue américain.

LES METIERS DU TROT : Il y a les éleveurs qui produisent et font naître, les professionnels du pré-entraînement et de l'entraînement, les salariés des écuries de courses, les vétérinaires, maréchaux-ferrants et autres corps de métiers



Sorties et Voyages des Amicales Régions

liés au bien-être du cheval, mais encore les nombreux équipementiers et fournisseurs de la filière. A ces acteurs, il faut ajouter toutes celles et ceux qui sont chargés de l'organisation, au sein des Sociétés de Courses et des hippodromes, sachant que l'on court au trot 365 jours par an et au minimum sur deux champs de course, par jour.

FOCUS SUR L'ENTRAINEUR/LAS RELATIONS ENTRAINEURS/PROPRIETAIRES/PROCEDURES ANTI DOPPING QUOTIDIENNES : C'est l'homme clé dans la réussite du trotteur/compétiteur tant le registre des compétences exigées est extrêmement large.

FOCUS SUR LE DRIVER ET LE JOCKEY : C'est le dernier maillon de la chaîne des courses, appelé à transformer ou non l'essai. Le « pilote », qu'il soit assis au sulky (le driver) ou sur le dos du cheval (le jockey) porte toute la responsabilité du travail accompli en amont ainsi que les espoirs de



DEFERRE : Possibilité donnée à l'entourage d'un trotteur de faire courir son cheval défermé partiellement (défermé des antérieurs ou des postérieurs) ou totalement (défermé des 4 pieds).

FOAL : Poulain né dans l'année.

LIVRET SIGNALITIQUE : Document administratif où sont consignées les origines du cheval (ascendants à quatre générations), son signalement, son nom, son éleveur, son carnet de vaccinations. Ce livret, consultable à tout moment, est indispensable le jour des courses.

TRAQUENARD : Le cheval trotte avec ses membres antérieurs et galope avec ses postérieurs. Cette allure est répréhensible.

TROT : Allure diagonale à 2 temps. Au temps 1, l'antérieur gauche se pose sur le sol simultanément au postérieur droit. Au temps 2, c'est la diagonale « Antérieur droit/postérieur gauche » qui est en contact avec le sol.

VINCENNES HIPPODROME DE PARIS propose une large variété d'emplacements pour déjeuner, dîner ou tout simplement grignoter, avec des styles culinaires très variés. En bord de piste, on peut pique-niquer aux beaux jours sur une pelouse, à l'ombre des arbres. Pour notre part, nous rejoignons l'espace panoramique !!!! C'est l'adresse parfaite avec une vue époustouflante sur l'hippodrome et le tout PARIS.



l'éleveur, du propriétaire, de l'entraîneur...

CENTRE D'ENTRAINEMENT DE GROSBOIS : Situé aux portes de la capitale, à moins de 15 km de l'hippodrome de PARIS-VINCENNES, le domaine de GROSBOIS conjugue élégamment patrimoine historique et activité hippique dans un cadre naturel d'exception. Plus de 412 hectares sont ainsi dévolus à l'entraînement du trotteur français.

VISITE DES ECURIES : Des conditions d'accueil exceptionnelles pour les trotteurs, les chevaux avec 150 boxes. Nous découvrons les coulisses et l'univers des professionnels, et assistons à la préparation des chevaux avant la course.

LEXIQUE DU TROT : Les courses au trot possèdent une terminologie particulière, quelques mots doivent être connus concernant les allures, notamment :

AMBLE : Le cheval pose simultanément au sol son antérieur et son postérieur du même côté et ainsi de suite. Cette allure est répréhensible.

AUBIN : Le cheval galope avec ses membres antérieurs et trotte avec ses postérieurs. Cette allure est répréhensible.

AUTOSTART : Véhicule puissant qui possède des ailes dans sa partie arrière, derrière lesquelles se rangent les chevaux suivant des places préétablies au départ.

CLOCHES : Pièces en caoutchouc hémisphériques qui entourent les sabots. Les cloches servent de protection mais apportent aussi du poids.

COULEURS : Couleurs qui caractérisent la casaque d'un propriétaire. Par extension, les couleurs sont synonymes de casaque.



En conclusion, VINCENNES HIPPODROME de PARIS est un lieu captivant et magnifique. Une véritable salle de spectacles à ciel ouvert qui peut s'enorgueillir d'être le plus grand hippodrome d'EUROPE.

Un lieu chargé de 150 ans d'histoire depuis son inauguration en 1863. Les conditions d'accueil lui valent le surnom du temple du TROT.

Cette journée restera ancrée dans les mémoires, encore merci à Bernadette DEMANGE et à l'AAGARIF.

Catherine MUNOZ – Secrétaire Adjointe



Le 8 février 2017, la Journée des Présidents a réuni à Paris, au siège rue Olivier Noyer, le Conseil d'Administration de l'UNAAGAR, les Elus et Représentants à CAVAMAC et PRAGA, les Présidents des Amicales de Régions et de Compagnies.

Cette importante réunion, jumelée avec une Assemblée Générale Extraordinaire, a permis de présenter l'organisation actuelle et future ainsi que les actions de chaque structure. L'organisation de l'Assemblée Générale et du Congrès de Nantes a été abordée.

Une modification des Statuts de l'UNAAGAR, votée à l'unanimité, permet désormais à chacun des membres des Amicales de se faire élire aux différents postes de gouvernance de l'UNAAGAR jusqu'à 77 ans (au lieu de 75 ans) et d'exercer toutes responsabilités, sous certaines conditions, au même poste durant 3 mandats.



de VENOGE

OFFRE 50ÈME ANNIVERSAIRE

du 1^{er} Avril au 31 juillet 2017

<p>CORDON BLEU BRUT</p> <p>24 Cordon Bleu Brut achetés = 12 flûtes + 1 bouchon</p> <div style="text-align: center;"> </div> <p>36 Cordon Bleu Brut achetés = 1 Magnum offert + 12 flûtes + 1 seau + 1 bouchon</p>	<p>ROSE RESERVE</p> <p>11 Rosé Réserve achetés = 1 offert</p>	<p>PRINCES BLANC DE BLANCS</p> <p>11 Pincas Blanc de Blancs achetés = 1 offert</p>
--	--	---



Témoignage et succès professionnel

UN JEUNE GARÇON ESPAGNOL EXILÉ EN 1939 DEVIENT PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES EN FRANCE EN 1986



En décembre 1938, les Franquistes passèrent à l'offensive sur l'Ebre enfonçant les lignes républicaines espagnoles. Dès lors, une foule énorme, prise de panique, se lança sur les routes en direction de la France par tous les moyens possibles. Le 26 janvier 1939, Barcelone était prise sans combat. Le 10 février, les troupes de Franco étaient à la frontière française.

Avec 275 autres habitants de Sant Feliu de Guixols, ma famille était dans cette foule qui fuyait. Notre situation et nos raisons de partir étaient semblables à celles de milliers d'autres. Alors, je prends notre cas, c'est celui que je connais le mieux, pour essayer de vous expliquer le pourquoi et le comment de cet exode massif de civils.



POURQUOI SOMMES-NOUS PARTIS ?

Je possède un document émanant de la Guardia Civil de Sant Feliu daté du 18 mars 1948 qui, en quelques mots, donne toute l'explication. En voici la traduction : « Fructuoso Rodellas Berga fut directeur d'une usine de jute de cette ville ; il prit une part active durant la période rouge à la collectivisation des usines de jute de cette ville et de celles

De Palamos et Palafrugell ; il fut membre dirigeant du PSUC (Partido Socialista Unificado de Cataluña). On ne lui connaît aucun délit de sang. » Le PSUC était le Parti communiste de Catalogne.

Mon père avait donc, aux yeux des franquistes, deux défauts majeurs, l'un économique, l'autre politique.

Sur le plan économique : en Catalogne, la CNT (Confédération Nationale du Travail) était majoritaire ; c'est pourquoi la plupart des entreprises furent collectivisées. Chaque entreprise avait son comité des travailleurs qui élisait ceux qui allaient la diriger. Mon père fut sans doute désigné directeur par le comité de l'usine. J'ignore s'il avait participé à la collectivisation ou si ce fut le fait de la seule CNT, ce qui est le plus probable. Mais, crime capital, il l'avait fait fonctionner ainsi que deux autres usines dans les villes voisines.

Sur le plan politique : il faisait partie, autre crime capital, du comité directeur du PSUC local. Lors de la réorganisation des conseils municipaux, en février 1937, les Conseillers furent désignés par leurs partis respectifs. Le PSUC en avait trois, dont mon père.

Il n'est donc pas étonnant que le Procureur chargé d'instruire le dossier de la période dite « marxiste » ait désigné mon père parmi les dirigeants qui s'étaient le plus distingués à Sant Feliu. Si nous étions restés. Mon père aurait vraisemblablement allongé la liste des 17 fusillés.

COMMENT SOMMES-NOUS PARTIS ?

D'un côté mon père, de l'autre ma mère et moi. Mes parents sont partis vers la France, chacun de leur côté, sans savoir ce que faisait l'autre. Certes ils avaient dû en parler mais entre parler et faire il y a un grand fossé. Terrible décision.

MA MÈRE ET MOI.

Ma mère fut pressée par les amis politiques de mon père de partir avec eux, eux qui savaient combien la répression était terrible. Sans nouvelles de son mari qui était à l'armée, elle décida de partir vers la France. Le 26 janvier nous sommes partis en camion vers Figueras.



Témoignage et succès professionnel



Sur les routes, c'était une cohue indescriptible de gens fatigués, affamés, à pied, en voiture à cheval, en camion. De temps en temps, les avions allemands ou italiens survolaient cette masse de gens et tiraient. Il fallait sauter du camion, aller dans le fossé et attendre. Le bruit des avions, des mitrailleuses et ma mère qui me protège, c'est mon tout premier souvenir. Le camion a dû être abandonné et c'est à pied que nous avons franchi la frontière au Perthus le 29 janvier, sous la pluie et dans le froid.



La France avait d'abord fermé la frontière. Devant la poussée énorme de tous ces gens, il n'y avait d'autre solution, sauf à les repousser à coups de mitrailleuses, que d'ouvrir cette frontière. Ce fut fait pour les femmes, les enfants et les civils, le 27 janvier. Entre ce jour et le 10 février, date d'arrivée des troupes franquistes, 500.000 personnes passèrent en France. Nous avons passé une nuit dans le camp de triage du Boulou. Les hommes étaient envoyés dans des



campes, les femmes et les enfants étaient répartis à travers la France. Il y avait foule et les conditions d'hébergement étaient précaires. Aussi, le lendemain, ma mère décida-t-elle de prendre le premier train venu. Il allait à Laval dans la Mayenne où nous sommes arrivés le 1er février, nous étions 1310. Des autocars nous attendaient pour nous répartir dans les villes ou villages qui avaient accepté de nous recevoir. C'est dans le petit village de Viviers en Charnie que notre voyage s'est achevé. Nous étions six : trois femmes avec chacune un enfant. Nous avons été bien accueillis par les villageois, ce ne fut pas le cas partout. Ils ont fait au mieux pour nous qui n'avions plus rien. Ma mère racontait qu'elle

était partie avec deux valises mais que, lors du passage de la frontière à pied, le petit garçon étant fatigué, elle a lâché une valise pour lui prendre la main. Plus loin, le petit garçon a de nouveau pleuré de fatigue, de froid et de faim. Alors elle a laissé l'autre valise pour le porter. Une maison inoccupée avait été réquisitionnée dans le bourg. La mairie, qui recevait une allocation de 8 frs par adulte et de 4 frs par enfant et par jour, avait ouvert des comptes à l'épicerie, à la boulangerie, etc... où nous faisons nos courses. La mairie faisait les comptes avec les fournisseurs tous les 15 jours.

Mois d'Avril 1939.

Recettes: à reporter:	528 ²⁵	Dépenses:	
Mandat pour 16 jours	510,00	Remis à m. Argant à L. Orly	20,00
		Epicerie Richetoux	81,10
		2 ^e - Richet	96,25
		Barlaugerie	
		13 pains 1/2 à 8,85	119,50
		Lait 30 litres à 1,30	39,00
		Remis argent de poche aux 2 Espagnols, 20x2 =	40,00
			<u>398,85</u>
<hr/>			
2 ^e quinzaine d'Avril 1939 -		2 ^e bouderie Richet	59,90
3 ^e quinzaine jusqu'au 19 avril		Epicerie Richetoux	70,35
at 2 ^e d. à partir du 25		- de Richet	169,70
Mandat stable pour 2 familles	360,00	Barlaugerie	70,85
seulement pour toute la quinzaine		Lait 30 l à 1,30	39,00
		fruits (Muis)	0,00
		2 Cards de bois achetés	180,00
			<u>569,80</u>
		1 ^{re} quinzaine	<u>398,85</u>
			<u>968,65</u>
<hr/>			
Balances fin Avril		Recettes:	1.428 ²⁵
		Dépenses:	968,65
			<u>459,60</u>
		à reporter:	499 ⁶⁰

MON PÈRE

Mon père, dont le coude gauche était bloqué à cause d'un accident d'enfance, n'avait jamais fait de service militaire. Il a pourtant été appelé à l'armée et il est parti le 18 janvier 1939. Le 26 janvier, jour de la chute de Barcelone, son unité est dissoute. Il ne sait pas si les Franquistes sont à Sant Feliu de Guixols. Il prend lui aussi la décision d'aller vers la France par Figueras où il est incorporé dans une unité d'intendance. En général, les troupes ont passé la frontière après le plus gros des civils et en bon ordre. Mon père est passé le 6 février. Il est resté au camp du Boulou jusqu'au 15 puis il a été acheminé au camp d'Argelès sur Mer.





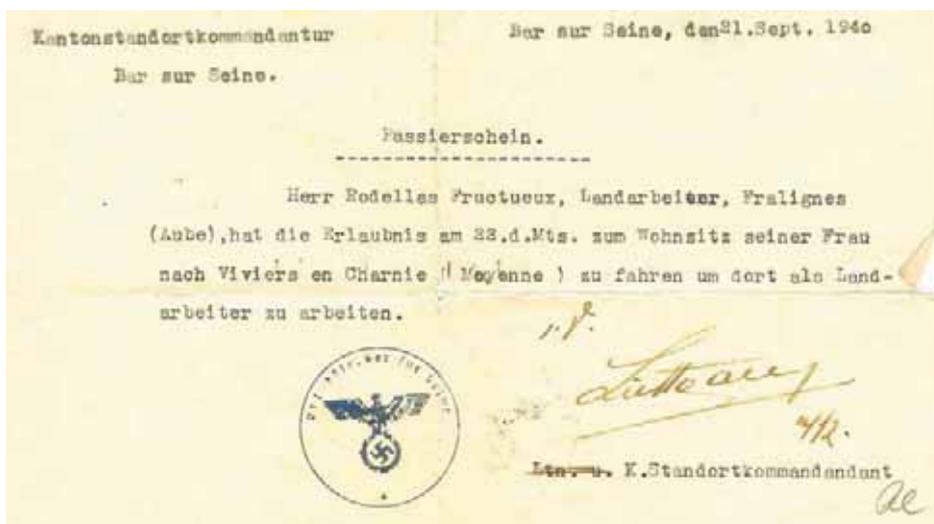
Témoignage et succès professionnel

Le camp d'Argelès c'était quoi ? C'était la plage. Sur un côté la mer, sur les trois autres des barbelés et des sentinelles Gardes Mobiles et Sénégalais. Pas d'abri, pas de tente, pas de latrines, pas d'eau potable, très peu de nourriture et de mauvaise qualité ; le dénuement le plus complet pour les quelques 100.000 hommes enfermés là.

Pour vous décrire la situation, je ne peux mieux faire que de citer un « pensionnaire » d'Argelès, Eulalio Ferrer, qui a écrit un livre « Derrière les barbelés » : « ... ce terrible mois de février pendant lequel nous dormions sur le sable humide sous un toit de planches qui fut aménagé, bien tardivement. Nous n'oublierons jamais les scènes féroces des Sénégalais se réjouissant de la manière la plus barbare lors des disputes pour les pains qu'ils extrayaient de leurs camions et que parfois même ils plantaient sur leurs baïonnettes. ... Il y eut des jours, lorsque soufflait le fameux vent des Pyrénées Orientales, pendant lesquels les débris mélangés au sable nous fouettaient le visage ». Le 7 avril 1939 mon père écrivait : « En ce moment, il tombe une pluie horrible, et comme nous sommes dans une cahute, il pleut partout ».

Ces cahutes étaient faites avec toutes sortes de matériaux que les prisonniers arrivaient à se procurer, au moins au début, car le dispositif de surveillance n'était pas bien organisé. Ils achetaient les gardes aussi avec des montres ou des objets personnels. La situation s'améliorera par la suite avec la construction de baraques, un ravitaillement mieux organisé mais les conditions de vie étaient et resteront fort rudes. Notre ami, Jean Bachès, m'avait raconté que sa mère et sa grand-mère, qui habitaient à Céret, allaient à Argelès porter quelques provisions aux Espagnols. Il y eut 15 camps de ce genre.

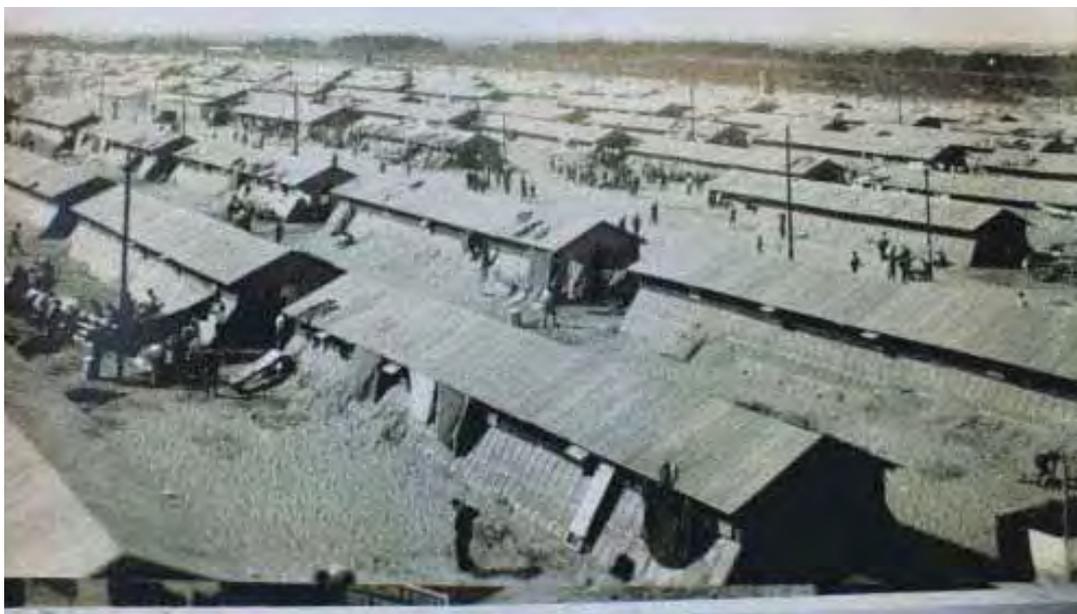
Sortir du camp était une obsession. Il y avait trois moyens: retourner en Espagne, s'engager dans la Légion Etrangère, s'engager dans les Compagnies de Travailleurs Etrangers CTE. Ce troisième moyen était le seul que mon père pouvait utiliser et c'est ce qu'il fit. Les CTE dépendaient du Ministère de la Guerre et étaient encadrées par des officiers de réserve. Elles étaient affectées à des travaux pour l'armée tels que construction de fortifications, travaux forestiers ou miniers, usines d'armement. Elles étaient en général constituées de 250 hommes. Il y en eut plus de 200 soit environ 55.000 hommes. Mon père fut affecté à la 43^{ème} compagnie et envoyé, fin août ou début septembre 1939, faire des travaux forestiers dans la forêt d'Orient, à la Loge



aux Chèvres qui se situe à mi-distance entre Troyes et Bar-sur-Aube. En mai 1940, à l'arrivée des Allemands, la 43^{ème} Compagnie s'égaila dans la nature. Heureusement, car près de 10.000 Espagnols furent pris par les Allemands et envoyés à Mathausen, dont bien peu revinrent. Mon père

se cacha dans une ferme de Fralignes, un village proche. Puis, je ne sais comment, il obtint un laissez-passer de la Kommandantur de Bar-sur-Aube daté du 21 septembre 1940 et vint nous rejoindre à Viviers en Charnie.

Question : comment nous sommes nous retrouvés ? Des familles séparées il y en avait des milliers. Les préfectures constituaient un moyen de recherche. J'ai retrouvé, dans les archives départementales de l'Aube, une note de recherche de la Préfecture de la Mayenne dans laquelle figure la demande de ma mère. Il y avait la Croix Rouge et des Associations de toutes





sortes, les journaux aussi. Pour ce qui nous concerne, ce fut différent. Un ami de Sant Feliu de Guixols avait donné à ma mère l'adresse d'un de ses oncles habitant Perpignan, lui conseillant de lui écrire si elle avait un problème. C'est ce qu'elle fit dès son arrivée à Viviers en Charnie. Ce brave homme, grâce lui soit rendue, visita les camps autour de Perpignan jusqu'à ce qu'il retrouve mon père et lui donne notre adresse. Ce fut la lettre de délivrance du 6 avril 1939 que je possède. Du 18 janvier au 6 avril, mes parents avaient été séparés sans aucune nouvelle l'un de l'autre.

CONCLUSION

Pendant toute la guerre nous sommes restés à Viviers en Charnie où une petite communauté d'une dizaine d'espagnols s'était constituée.



En juin 1944, la Union Nacional Española regroupant des organisations de la république en exil lançait un appel pour que les Espagnols de France rejoignent le sud du pays afin de libérer l'Espagne. Mon père, avec les hommes de notre petite communauté, partit et atterrit à Bordes les Lez près de Saint Girons. Mon père écrivit : « l'Espagne est à 6 km derrière ces montagnes ». La seule et unique opération de pénétration en Espagne, par le Val d'Aran, venait d'échouer assez lamentablement. De Gaulle fit désarmer les guerilleros après avoir reconnu le gouvernement franquiste le 16 octobre. Mon père et ses amis en tirèrent la conclusion qui s'imposait et revinrent à Viviers en Charnie où la communauté se dispersa. Certains partirent en Amérique du Sud, d'autres allèrent vers Paris. Pour nous, ce fut Laval, chef-lieu de la Mayenne, où j'entrais au Lycée.

Que devinrent les 500.000 exilés ? On estime à 150.000 le nombre de ceux qui retournèrent en Espagne. 70 ou 80.000 partirent pour l'Amérique du Sud, surtout le Mexique. 10.000 furent faits prisonniers par les Allemands et déportés à Mathausen. 3.000 au maximum allèrent en Russie. Donc, 250.000 environ restèrent en France avec une forte majorité dans les départements du sud. Beaucoup entrèrent dans la résistance et y prirent une part très active. D'autres intégrèrent l'armée française dans la Légion Etrangère ou dans la 1^{ère} et 2^{ème} DB et se battirent sur tous les fronts de Narwick à Bir Hakeim. C'est une compagnie espagnole de la 2^{ème} DB, la neuvième dite la Nueve, commandée par le Capitaine Dronne, qui entra la première dans Paris; ses half-tracks avaient pour nom Guernica, Madrid, Teruel.

APRÈS LA GUERRE VINT LE TEMPS DE L'INTÉGRATION.

En ce qui me concerne, le processus prit fin en 1953. Cette année-là, je fus naturalisé Français et je rencontrai Annick.

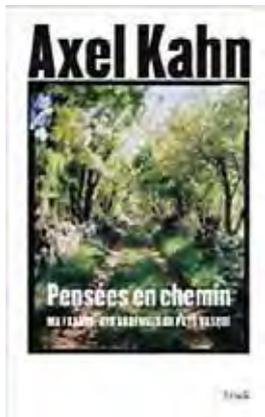


En 1956, licencié en droit, marié, déjà père, je devenais rédacteur au contentieux du Groupe des Mutuelles du Mans. En même temps, je préparais un DES de droit privé que je passais en Juillet, je tentais le DES de Droit Public en Octobre et je l'obtins ! Après le service militaire, j'ai soutenu ma thèse de Doctorat en 1961. Je suis parti, en 1963 et pour 2 ans, en Algérie toujours pour le compte des Mutuelles du Mans, suivis de 2 ans au Maroc. De retour, je pris différentes Directions jusqu'à devenir Directeur Général Adjoint. En 1986, à la suite d'un changement dans la direction générale, je quittais les Mutuelles du Mans et je suis devenu Président Directeur Général de la Lutèce, société d'assurances lyonnaise, jusqu'à ma retraite.

Merci Alberto RODELLAS de nous avoir aimablement livré 44 ans de votre vie.



LA RENAISSANCE DU BLEU PASTEL À LECTOURE



C'est la lecture d'un livre, « Pensées en chemin » d'Axel Kahn, qui m'a donné l'envie de vous faire partager un de ses nombreux émerveillements. Ce livre est le récit de son voyage à pied depuis la frontière belge, dans les Ardennes, à la frontière espagnole sur la côte atlantique, au Pays basque. De son départ de Givet dans la vallée de la Meuse, le 8 mai 2013, à son arrivée à Ascaïn près de Saint Jean de Luz, le 1 août, il a parcouru plus de 2.000 kms seul et en refusant le plus souvent le trajet le plus confortable. Il a fait ainsi la 1^{ère} moitié d'une sorte de croix de Saint André et il a d'ailleurs fait l'autre moitié, de la Pointe du Raz jusqu'à Menton, l'année suivante.

Ses débuts sont difficiles, avec du mauvais temps et du froid. Il traverse des régions, certes belles, mais qu'il décrit comme souvent sinistrées économiquement. Son humeur devient bien meilleure sous le soleil du sud et dans des régions en meilleure santé. Il s'arrête à Lectoure et nous fait le récit de la renaissance du Bleu Pastel que je vous livre intégralement

Gabriel GONIN



Le bleu pastel d'un pays de cocagne

«Je ne connaissais pas Lectoure mais en avais entendu parler comme d'une petite ville attachante méritant une visite et avais donc décidé d'y faire une halte d'une journée, la dernière avant la fin de mon périple. Ce fut là une décision dont je me réjouis aujourd'hui. Cette ancienne ville épiscopale, fief des comtes d'Armagnac, ensuite âprement disputée pendant les guerres de religion, est perchée sur un éperon rocheux presque à l'aplomb duquel s'élèvent les hauts remparts qui l'enserrent. De belles demeures des XVII^e et XVIII^e siècles descendent vers ces remparts du point haut de la ville occupé par la

cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais. Ma visite prolongée de Lectoure est cependant surtout pour moi l'occasion de me plonger dans l'histoire du pastel au pays de cocagne et du renouveau de son utilisation et de son artisanat au pied même de la cité».



Le bleu pastel est connu depuis la plus ancienne antiquité. Les Egyptiens l'utilisaient sur leurs momies, les Grecs à

des fins cosmétiques et de teinture, et les Gaulois, en particulier, pour effrayer les Romains. Le bleu aurait été pour ces derniers une couleur plutôt maléfique, si bien que des guerriers gaulois s'en teignaient de la tête aux pieds pour terroriser leurs adversaires lors des embuscades. Là résiderait l'origine de l'expression « une peur bleue ». Par la suite, *Isatis tinctoria*,



puisque tel est le nom savant de la crucifère biennale en question, est cultivée sous différents noms dans le nord de la France (son revenu expliquerait la magnificence de la cathédrale d'Amiens) et en Allemagne.

Cependant, la qualité du bleu obtenu dépend de l'ensoleillement, elle exige en particulier une période d'au moins quinze jours continus de soleil non voilé. C'est pourquoi la culture est délocalisée au XVe siècle sous le nom de pastel dans le sud-ouest de la France, principalement dans le triangle Toulouse-Albi-Carcassonne où les surfaces emblavées en arrivent même à dépasser celles des céréales; la région s'enrichit de la production de l'or bleu, au point que l'appellation de pays de cocagne, pays des conques, devient



synonyme d'opulence. Les plus beaux hôtels particuliers de Toulouse sont notamment des conséquences directes de cette activité et du commerce dérivé. Ce commerce périclita rapidement après 1562 lorsque la découverte de l'Amérique le siècle précédent débouche sur la mise sur le marché du bleu indigo, plus facile à obtenir et par conséquent moins cher, d'utilisation plus aisée.



C'est que la technique traditionnelle de préparation de l'or bleu était longue et complexe. Elle mobilisait toute la famille. La plante, qui ne paye pas de mine, ressemble à une grande salade ou à de l'oseille; elle produit les feuilles une année, fleurit et monte en graine l'année suivante.

Le pigment est extrait des feuilles récoltées à l'époque en quatre fois, de juin à octobre, pour ne prélever que celles dont la maturité est optimale. Après séchage soigneux, ces feuilles étaient broyées dans un moulin spécial qui permettait d'obtenir une pâte avec laquelle les femmes et les enfants confectionnaient des conques, boules de la grosseur d'un petit melon, réduites après séchage à une taille intermédiaire entre celles de la balle de tennis et de ping-pong. Les conques étaient mises à sécher dans des locaux spéciaux des grandes propriétés ou bien, chez les petits paysans, dans des paniers montés au sommet d'un mât élevé. Le produit fort précieux attisait les convoitises, si bien que l'on enduisait les mâts de graisse de porc pour se préserver des vols. Telle est l'origine des « mâts de cognac ».



L'année suivant la récolte des feuilles, les conques séchées étaient écrasées pour former un produit noir verdâtre granuleux, l'agranat. Les tissus étaient mis à teindre dans de grandes cuves

dans lesquelles on mélangeait d'abord l'agranat à de l'eau additionnée d'urine masculine. Les « pisseurs » étaient des professionnels auxquels on faisait boire abondamment des boissons alcoolisées pour qu'ils vident leur vessie bien



remplie d'une urine forte dans les cuves des teinturiers. Le tout macérait encore quelques jours dans la chaleur de l'été

et dans une puanteur que l'on peut imaginer pour que se développe la coloration bleue sous l'effet, on le sait aujourd'hui, d'une oxydation en milieu légèrement alcalin, ce à quoi pourvoyait l'urine fermentée.



Le maréchal Lannes, fidèle de Napoléon Bonaparte, était un Lectourois. Il obtient de l'empereur que l'on renoue avec la teinture au pastel des uniformes des grognards.



Les ingénieurs impériaux mettent alors au point une technique de macération dans l'eau chaude qui permet d'obtenir le pastel en huit jours au lieu de quinze mois. Hélas, ce renouveau ne se prolonge pas sous la Restauration.



C'est à deux Belges, Henri et Denise Lambert, que l'on doit la relance depuis une quinzaine d'années de la culture du pastel en France et de la teinture dérivée. Ces professionnels des métiers d'art tombent amoureux de Lectoure et décident en 1994 de s'y établir dans une ancienne tannerie au pied de la cité, après avoir vendu tous leurs biens à Bruxelles. Ils sont étonnés par la couleur bleue des anciens volets. Dans le temps, les paysans récupéraient la pâte bleue qui restait au fond des cuves de teinture pour enduire leurs bois, charrettes et huisserie. Telle serait l'origine de l'idée un peu folle de ce couple de faire revivre l'âge du bleu pastel. Ils ont bien sûr au départ à faire face à un scepticisme généralisé. Aujourd'hui, quatre-vingts hectares de plantes sont cultivés dans l'Ariège; la teinture est réalisée à Lectoure selon des méthodes fondées sur la technique napoléonienne modernisée. Ici, l'urine des « pisseurs » est opportunément remplacée par un peu d'ammoniaque et du glucose. L'huile des graines est employée pour différents usages cosmétiques et médicaux avec l'aide de chimistes et dans le cadre d'un dynamique réseau de collaborations industrielles et universitaires. La teinturerie fut débordée par les commandes durant quelques années ; elle s'est diversifiée dans les colorants pour artistes et peintures « haut de gamme ». Une belle histoire en somme qui malheureusement s'est mal terminée. Les charges administratives et financières qui pèsent sur les entreprises ont fait que la société a dû déposer son bilan en 2016.

Je ne peux pas ajouter grand-chose à ce récit très dense, sauf quelques informations historiques et techniques :

- Le centre d'origine de l'*Isatis tinctoria* est en Asie Centrale. La plante est spontanée en Afrique du Nord, en Europe (pourtour méditerranéen principalement) et en Asie occidentale, Russie du Sud-Est, jusqu'au Xinjiang (Chine).
- Elle est assez rare, sur une grande partie de la France, mais commune en Corse.
- Elle a été répandue par la culture dans toute l'Europe, particulièrement en Europe occidentale et méridionale depuis des temps très reculés.
- Dans le nord, elle est connue sous le nom de « guesde ».
- Le nom de « pastel » vient du latin « pasta », « pâte », en passant par l'occitan « pastèl », car autrefois les feuilles d'*Isatis tinctoria* étaient broyées dans les moulins à pastel et formaient une pâte ensuite fermentée et séchée. De la pâte tinctoriale, le terme en est venu à désigner aussi la plante avec laquelle on la fabrique.
- L'ensemble du processus d'extraction du pigment coloré se déroulait sur environ deux ans.
- Au Moyen-Âge, elle est utilisée pour ses vertus médicinales et cicatrisantes.
- En Europe, les trois couleurs de base des cultures anciennes étaient le rouge, le blanc et le noir. Le bleu était utilisé mais il ne devint une couleur à la mode qu'à partir du XII^e siècle. Dans la peinture européenne, la Vierge Marie, qui était presque toujours habillée d'une couleur sombre, commence à être vêtue de bleu.
- L'extraordinaire développement du culte marial va assurer la promotion de cette couleur et l'étendre au domaine de l'héraldique. Les rois capétiens adoptent un écu d'azur (semé de fleurs de lis d'or) en hommage à la Vierge, protectrice du royaume de France. À la suite de l'adoption du bleu par Philippe-Auguste et Saint-Louis, les seigneurs se sont empressés de les imiter.
- Comme la seule teinture bleue était à cette époque obtenue à partir de pastel, on comprend que la vogue du bleu ait stimulé la culture du pastel des teinturiers. Dès 1230, il fait l'objet d'une culture et d'une transformation à grande échelle, pour satisfaire la demande grandissante des drapiers et des teinturiers.
- Au XIII^e siècle, les centres de culture du pastel se situent notamment en Angleterre (Lincolnshire et Glastonbury), en France (Normandie, Picardie), en Allemagne (région d'Erfurt en Thuringe) et en Italie (Lombardie).
- Actuellement, il y a toujours 4 phases : la macération, l'oxydation, la précipitation et le raffinage. Il faut une tonne de feuilles pour obtenir 2 kilos de pigment pur.

Camille Claudel

Au miroir d'un art nouveau

Tout le monde en parle. Dans les médias, elle est partout. Elle, c'est Camille Claudel. Et elle a désormais son musée. Il se trouve à Nogent-sur-Seine, dans l'Aube et renferme la plus importante collection publique au monde de l'artiste. Son ouverture le 25 mars dernier est un évènement.

Sa jeunesse

Un visage, un regard perçant, Camille Claudel fascine. Née en 1864 à Fère-en-Tardenois, dans l'Aisne, sa famille s'installe 3 ans dans l'Aube, à Nogent-sur-Seine (de 1876 à 1879). C'est ici, en Champagne, qu'elle fait ses premiers pas en tant qu'artiste. Un talent reconnu par Alfred Boucher, jeune sculpteur originaire de la région et vivant à Paris.

La jeune fille est fascinée par la sculpture. Si son père la soutient, sa mère, en revanche, ne comprend pas la passion de sa fille pour cet art.

De 1879 à 1881, les Claudel habitent à Wassy, en Haute-Marne. Camille persuade sa famille d'emménager à Paris. Son père, retenu par des obligations professionnelles, n'ira pas. Elle vivra boulevard Montparnasse, suivra les cours de l'Académie Colarossi puis louera un atelier rue Notre-Dame-des-Champs.

Rejointe par d'autres femmes sculptrices, anglaises pour la plupart, elle se liera d'amitié avec une certaine Jessie Lipscomb.

En 1882, Camille Claudel retrouve le sculpteur nogentais Alfred Boucher. Ce dernier demande à Auguste Rodin de le remplacer pour son cours de sculpture...



Claudel et Rodin

En 1883, Camille Claudel intègre l'atelier parisien d'Auguste Rodin, rue de l'Université. L'artiste est impressionné par les premières œuvres de son élève. Une profonde amitié lie les deux sculpteurs. Le maître dira d'ailleurs :

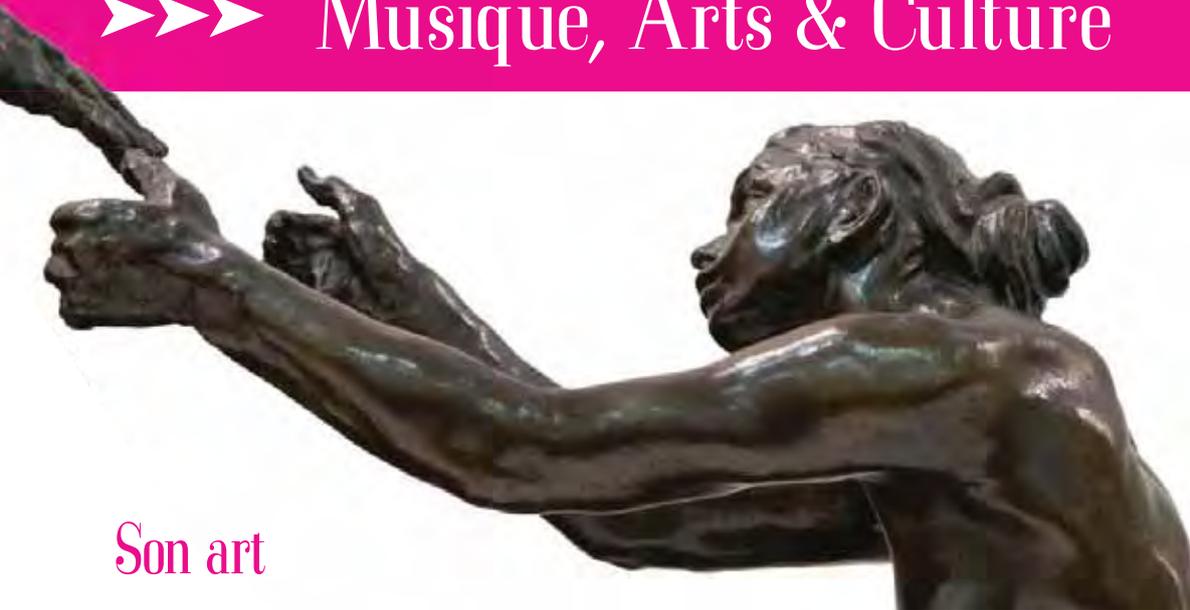
Mademoiselle Claudel est devenue mon praticien le plus extraordinaire, je la consulte en toute chose

Camille Claudel l'inspire, l'influence. Leur amour va durer 10 ans. Camille sera à la fois sa collaboratrice, sa muse, sa maîtresse.

Camille, la maudite

Camille Claudel est brisée par un internement psychiatrique et une mort quasi-anonyme, dans le Vaucluse, en octobre 1943.

En 1913, elle est admise à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, avant d'être transférée à l'hôpital de Montdevergues, près d'Avignon. Elle souffre d'un délire de persécution complexe. Une maladie qui s'aggrave d'année en année. Elle décède le 19 octobre 1943 après 30 ans d'enfermement.



Son art

Camille Claudel est mondialement connue pour ses sculptures en marbre, terre cuite, plâtre, bronze mais elle a aussi réalisé des gravures, des dessins.

Certains définissent son art comme original, rayonnant, à la fois réaliste et expressionniste. Son œuvre est bien souvent influencée par son maître, amant, Rodin. Parmi ses plus célèbres créations : La Valse et ce couple de danseurs enlacés, mais aussi l'Age mûr, symbole de sa rupture avec Rodin ou encore les Causeuses.

Son musée

Le musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine est le plus important fonds de l'artiste au monde. Il rassemble une collection de plus de 300 œuvres. Il propose également des visites thématiques, jeune public notamment ou encore des soirées exceptionnelles. Il a mis 4 ans à voir le jour entre le projet, sa construction et le 26 mars 2017...son ouverture au public.

Ce musée s'articule autour des années 1900, Son but : décrypter la sculpture, ce qu'elle montre, ce qu'elle dit, étudier la scénographie. Chaque œuvre raconte une histoire, son histoire. Elle témoigne aussi d'une époque. Le tout, bien sûr, centré sur la collection de Camille Claudel.

Musée Camille Claudel
10 rue Gustave Flaubert
10400 Nogent s/Seine (Aube)
Tel : 03 25 24 76 34



Nos joies :

NOCES D'OR : Roland et Bernadette DEMANGE le 7 mai 2016 - 15150 Saint Etienne Cantales

L'UNAAGAR adresse ses félicitations aux mariés

Nos peines :

AQUITAINE :

Hubert GUEPIN 47000 AGEN

AUVERGNE :

Simone CHAUSSADE 15200 MAURIAC
Hélène COLAS 03700 BELLERIVE SUR ALLIER
Jean ESCOT 63300 THIERS
André RENOUD 03300 CUSSET

BOURGOGNE FRANCHE COMTE :

Jean BASTIEN 71250 CLUNY
Lucienne CHAUMETON 21000 DIJON
Marcelle RENAUD 89300 JOIGNY

BRETAGNE :

Bernard LAGRE 22000 SAINT BRIEUC
Marthe LE BRETON 56500 RADENAC
Luc QUENARDEL 56890 PLESCOP

ILE DE FRANCE :

Jean GUERMONT 75 PARIS
Henri NICOLET 28000 CHARTRES

LANGUEDOC :

Simone FENOUILLET 30130 PUJAUT

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE :

Serge BRIDIER 44250 SAINT BREVIN LES PINS
Annick FOLLIOU 44850 ST MARS DU DESERT
Pierrette JOUET 56000 VANNES
Ahmed TOUAIBI 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Joseph ROBIN 44120 VERTOU

MEDITERRANEE :

André MALEVAL 84100 ORANGE

PICARDIE :

Marcel PLESSIER 80500 MONTDIDIER
Guy SERVA 02500 HIRSON (Ex Président Région
PICARDIE)

RHONE ALPES :

Jacques BERGMANN 42000 SAINT ETIENNE
Albert BERRUYER 38870 ST SIMEON DE BRESSIEUX
Jean CLEMENCON 69150 THURINS
Simon DROUHARD 73000 CHAMBERY
Maurice FRANÇAIS 74400 CHAMONIX
Robert LAVOREL 74140 DOUVAIN
Claude LEBRETON 07110 LARGENTIERE
Fernand PAPAUX 74400 CHAMONIX
Simone PLOTTON 42000 SAINT ETIENNE
Charlotte TREVOUX 69290 CRAPONNE
Egide QUERICI 74000 ANNECY

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.



CALENDRIER FIN 1^{ER} SEMESTRE 2017

ASSEMBLEES GENERALES - SORTIES ET VOYAGES DES AMICALES

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE REGIONS :

ANJOU-MAINE :

11 MAI – Dans le département de la SARTHE

ALSACE:

1ER JUIN – ECOMUSEE – 68190 UNGERSHEIM

AQUITAINE:

31 MAI – 33000 BORDEAUX

BRETAGNE:

9 JUIN – 22560 PLEUMEUR-BODOU

LANGUEDOC:

27 AVRIL – 30500 BOUZIGUES – ETANG DE THAU

LIMOUSIN:

1^{er} JUIN – 19510 MASSERET

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE COMPAGNIES :

AAAMMA :

CONGRES LES 29/30 ET 31 MAI – 75 PARIS

AGAREGAN :

CONGRES LES 7/8 ET 9 JUIN – 64 PAU

AVIVA :

CONGRES DU 2 AU 7 MAI – 20090 AJACCIO

GENERALI :

7/8 ET 9 JUIN – 44383 PORNICHE

MAG3 SENIORS :

16 MAI – 44000 NANTES

SORTIES ET VOYAGES EN 2017 :

ALSACE :

Voyage au PORTUGAL du 26 AVRIL au 3 MAI – principales destinations LISBONNE et PORTO Avec mini croisière

CHAMPAGNE-ARDENNE :

11 MAI - Sortie à CUMIERES (51480) – petit village champenois et ses environs

REUSSIR SENIOR :

LISBONNE (PORTUGAL) du 19 AU 22 JUIN



Conseil d'Administration UNAAGAR

PRÉSIDENT



Georges BELAT

(origine AdR PICARDIE)

6 Rue du Bloc
02250 MARLE
Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile 06 85 84 87 47
E-mail : george.belat@orange.fr

PRÉSIDENT Adjoint



Pierre EPINEUSE

(origine AdC MMA)

Résidence Raoul DUFY
5 rue Hélène BOUCHER
76240 BONSECOURS
Tél. : 02 35 64 95 40 Mobile : 06.52.20.49.92
E-mail : epineuse.unaagar@gmail.com

VICE - PRÉSIDENTS

représentant les AdR



Christian CŒURÉ

(origine AdR LORRAINE)

Domaine de Bel Air
9 Rue Mi les Vignes - Entrée B
54520 LAXOU
E-mail : christian.coeure@orange.fr

Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11

représentant les AdC



Jean MARTIN-VIVIER

(origine AdC REUSSIR Senior)

5 Rue Sainte CROIX
91150 ETAMPES
E-mail : jean@martinvivier.fr

Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38

Secrétaire Général



Pierre VAUSSARD

(origine AdC MAG3 Seniors)

9 Rue Louis MOREAU
91150 ETAMPES
E-mail : pierre.vaussard@gmail.com

Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44

Trésorier Général



Daniel SAUVAGE

(origine AdR LANGUEDOC)

12 Chemin du Mas Magot
30340 MONS
E-mail : mds30@orange.fr

Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82

Secrétaire Adjoint



Jean-Pierre CHATELLIER

(origine AdR L.A.- Vendée)

34 bis, La Bigotière
44690 MAISON SUR SEVRE
E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr

Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66

Trésorier Adjoint



Charles CAILLAUD

(origine AdC MAG3 seniors)

35 La Lande Aubrun
36330 VELLES
E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr

Tél.: 02.54.36.11.53 Mobile : 06.08.69.28.59

ADMINISTRATEURS

Jacques BIGOT

(origine AdC REUSSIR Senior)



11 Rue du Point du Jour
86200 LOUDUN
E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr

Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00

Raymond BOURBOULOUX

(origine AdR LIMOUSIN)



46, Avenue du Printemps
19100 BRIVES
E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com

Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60

Ronan ROMIEUX

(origine AdR BRETAGNE)



4 rue des Mésanges
56530 QUEVEN
E-mail : ronan.romieux@wanadoo.fr

Tél. 02 97 05 05 48 Mobile: 06 07 83 77 23

Marcel CHAUVEAU

(origine AdC AGAREGAN)



8 Chemin des acacias
63960 VEYRE MONTON
E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr

Tél. 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 84

SYNDIC

Gabriel GONIN

(origine AdR Rhône-Alpes)

14, Rue Calas
69004 LYON
Tél.: 04.78.29.48.60

Mobile : 06.81.18.97.17

E-Mail : gabriel.gonin@free.fr



CONTROLEURS AUX COMPTES

Gabriel GONIN

14, rue Calas
69004 LYON

E-mail : gabriel.gonin@free.fr

Tél.: 04.78.29.48.60

Mobile : 06.81.18.97.17



Michel GARREAU

5, bis Av. Division Leclerc
93150 LE BLANC MESNIL

E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr

Tél.: 01.48.65.77.39

Mobile : 06.70.07.32.81

CONTROLEUR AUX COMPTES suppléant

Hubert HERIOT

9 RUE DE LA MALADRERIE
28270 BREZOLLES

E-mail : hubert.heriot@wanadoo.fr

Tél.:02 37 48 24 94

Mobile : 06 11 42 92 30



MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS

Guy LE VEN / Jean LAISSUS / Michel MOULETTE



<p>ALSACE 001 67 68 Guy WEIBEL  2 Rue Neudorf 67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : weibel.guy@aliceadsl.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 Michel LECOQ  1 bd de la Gare 72200 LA FLECHE Tél. : Mobile : 06 33 34 59 16 E-mail : michel.lecoq4@orange.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 Pierre FABRE  17 rue de Strasbourg 47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail : Pierre.fabre8@wanadoo.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 Gérard LEBÈGUE  Route de Sauxillanges 63490 USSON Mobile : 06 70 13 78 33 E-mail : gerard.m.lebeque.18.auv@orange.fr</p>
<p>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ 005 21 25 39 70 71 89 90 EN INSTANCE AVANT A.G. 2017 Tél. : Mobile : E-mail :</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Roland MARCA  3 Rte de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : rolandmarca@yahoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 36 37 41 45 58 Gérald PAQUET  Le Clos de la Herse 6 impasse des Muriers 45800 ST.JEAN DE BRAYE Tél. : 02 38 21 60 83 Mobile : 06 83 99 86 23 E-mail : paquetgerald@orange.fr</p>	<p>CHAMPAGNE-ARDENNE 08 08 10 51 52 Claude PARADIS  3, rue des Mésanges 10440 TORVILLIERES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile : 06 72 87 06 63 E-mail : claudepara10@yahoo.fr</p>
<p>ILE DE FRANCE 019 28 75 77 78 91 92 93 94 95 Michel GARREAU  30, rue Olivier Noyer 75014 PARIS Tél. 01 81 69 36 68 Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Daniel SAUVAGE  12 chemin du Mas Magot 30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : mds30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 Raymond BOURBOULOUX  46, av. du printemps 19100 BRIVE Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com</p>	<p>Loire-Atlantique - Vendée 021 44 85 Jean-Pierre CHATELLIER  34 bis, La Bigotière 44690 MAISON sur SEVRE Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66 E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 Christian CŒURÉ  Domaine de Bel Air 9 B, rue Mi les Vignes 54520 LAXOU Site internet unaagar-lorraine.fr Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : christian.coeure@orange.fr</p>	<p>MÉDITERRANÉE – PACA - CORSE ET DOM-TOM 014 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 Paul LILTI  Le Clos St. François 262 Av.de Verdun 83700 SAINT-RAPHAËL Tél. : 04 94 54 73 19 Mobile : 06 07 76 04 96 E-mail : paul.lilti@gmail.com</p>	<p>MIDI - PYRÉNÉES 015 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 Jean-Claude PALMA  24 rue des Parfaits 11600 MALVES Tél. : 04 68 77 12 66 Fax : 06 03 49 49 94 E-mail : jean-claude.palma@orange.fr</p>	<p>NORD-PAS-DE-CALAIS 016 59 62 Michel BEAUGRAND  16 Place Marmottan 62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 67 80 83 E-mail : micheletanne43@gmail.com</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 Jean Michel VALLANÇON  24 rue de l' Yser 50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : jmd.vallancon@yahoo.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 Georges BELAT  6, rue du Bac 02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile : 06 85 84 87 47 E-mail : george.belat@orange.fr</p>	<p>POITOU - CHARENTES 009 16 17 79 86 Danilo CORNUAULT  13 rue Garesche 17320 SAINT JUST LUZAC Tél. : 05 46 85 26 51 Mobile : 06 27 16 62 48 E-mail : tdacor@aol.com</p>	<p>RHÔNE - ALPES 020 01 07 26 38 42 69 73 74 Jean HECQUET  106 rue des Alpes 26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : jean.hecquet@orange.fr</p>



Répertoire des Amicales de Compagnies

<p>ACRAVIVA (ABEILLE & PAIX) - Cie AVIVA 104</p> <p>Président Serge BATTISTELLI 2, rue de la Bartavelle 13620 CARRY LE ROUET Tél. : 04.42.44.62.70 / 06.74.44.69.68 E-mail : serge.battistelli@aliceadsl.fr</p>	<p>AGAR-AZUR – Cie AZUR ASSURANCES 106</p> <p>Présidente Bernadette DEMANGE 12 rue Jacques Prévert 94880 NOISEAU Tél. : 01 45 90 06 72 / 06.16.47.02.56 E-mail : br.demange@gmail.com</p>
<p>AMICALE AACG –Cie CONCORDE - GENERALI -ZURICH 107</p> <p>Président Jean-Claude FURIET 23 bis, rue Gal Corda 55100 VERDUN Tél. : 03.29.86.23.46 / 06.81.93.24 98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr</p>	<p>AGAREGAN – Cie GAN 108</p> <p>Président Michel ESQUIROL 17 route de Montclar 32300 SAINT MARTIN Tél. : 05 62 66 51 02 / 06 72 44 29 83 E-mail : danielle.esquirol@orange.fr</p>
<p>AAAMMA - Cie MMA 109</p> <p>Président Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél. : 02.35.64.95.40 / 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.aaamma@gmail.com</p>	<p>MUTUELLE DE POITIERS -Cie MUT. De POITIERS 110</p> <p>Président Marcel RETAILLEAU 477 rue des Embruns 85440 TALMONT SAINT HILAIRE Tél. : 02 51 20 34 69 / 06 08 21 50 89 E-mail : Retailleau_marcel@orange.fr</p>
<p>MAG3 Seniors - Cie ALLIANZ Gpe 116</p> <p>Président Charles CAILLAUD 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél. : 02 54 36 11 53 / 06 08 69 28 59 E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr</p>	<p>CONVERGENCES Seniors – Cie AREAS 117</p> <p>Président Jean-Paul RIBOLDI 9 Chemin des Près 25600 VIEUX CHARMONT Tél. : 03 81 32 06 96 / 06 64 91 97 19 E-mail : secreadis@gmail.com</p>
<p>REUSSIR SENIOR – Cie AXA 118</p> <p>Présidente Marie-Odile CORMIER 5, rue des Boulaïses 58320 GERMIGNY SUR LOIRE Tél : 03.86.68.87.08 / 06.83.88.44.54 E-Mail : marie-odile.cormier@orange.fr</p>	<p>AAT THELEM 111</p> <p>Président Patrick BITARELLE 4 allée Brette 45650 SAINT-JEAN LE BLANC Tél. : 02 38 66 60 71 / 06 07 41 69 98 E-mail : Patrick.bitarelle@orange.fr</p>

HÔTEL SITUE AU CŒUR DE PARIS, A 5 MIN A PIEDS DE LA GARE MONTPARNASSE !



HOTEL ROYAL SAINT GERMAIN ***
 159 rue de rennes -75006 Paris
 Proche métro St Placide ou Montparnasse (lignes 4, 6, 12, 13)
 Tel : 01.44.39.26.26
 Mail : resa@hotelroyalsaintgermain.com
 www.hotelroyalsaintgermain.com

AVANTAGES UNAAGAR

Bénéficiez de tarifs réduits toute l'année !

Offre :

**-15% sur la tarif du jour
 Petit-déjeuner offert**

Dans la limite de 139€ maximum à régler

HÔTEL 4**** LE PLUS PROCHE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES !

HOTELLE VERSAILLES ****
 7 rue Sainte Anne – 78000 Versailles
 Situé à 2 pas du Château de Versailles
 Tel : 01.39.50.64.65
 Mail : info@hotel-le-versailles.fr
 www.hotel-le-versailles.fr



**Réservez directement par mail,
 téléphone ou sur internet.
 Code Client : UNAAGAR**

ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC

TITULAIRES



Jean MARTIN-VIVIER

5, rue Sainte Croix
9150 ETAMPES
Tel : 01 64 94 60 44 / 06 08 46 20 38
Mail : jean@martinvivier.fr



Marie-Odile CORMIER

5, rue des Boulaises
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
Tel : 03 86 68 87 08 / 06 83 88 44 54
Mail : marie-odile.cormier@orange.fr



Jean-Luc BONNEFOI

58, Rue Grande
36800 SAINT-GAUTIER
Tel : 06 12 42 37 61
Mail : bonnefoi36@gmail.com



Georges BELAT

6, Rue du Bloc
02250 MARLE
Tel : 03 23 20 07 34 / 06 85 84 87 47
Mail : george.belat@orange.fr

SUPPLEANTS



Régis MARTINIER

43 Place Caffé
73000 CHAMBERY
Tel : 04 79 62 68 02 / 06 16 17 25 74
Mail : martinier@noos.fr



Raymond BOURBOULOUX

46, Avenue du Printemps
19100 BRIVES
Tel : 05 55 23 57 40 / 06 82 83 46 60
Mail : raymond.bourbouloux@gmail.com



Pierre EPINEUSE

Résidence Raoul Dufy
5, rue Hélène Boucher
76240 BONSECOURS
Tel : 02 35 64 95 40 / 06 52 20 49 92
Mail : epineuse.unaagar@gmail.com



Bernard PACAUD

2 Rue Picasso
Chez Barré
17770 ECOYEUX
Tel : 05 46 92 06 56 / 06 81 32 35 15
Mail : bpacaud17@gmail.com

MEMBRES PRAGA désignés par UNAAGAR



Régine ALMERAS

53, Grand rue Mario Roustan
34200 SETE
Tel : 04 67 40 62 / 06 81 72 92 10
Mail : reginealmeras@hotmail.fr



Jacques BIGOT

11, rue du Point du Jour
86200 LOUDUN
Tel : 05 49 98 23 80 / 06 08 71 93 00
Mail : jacquesbigot@wanadoo.fr



Charles CAILLAUD

35, La lande Aubrun
36330 VELLES
Tel : 02 54 36 11 53 / 06 08 69 28 59
Mail : c6.caillaud@wanadoo.fr



Christian CŒURÉ

Domaine de Bel Air - 9, rue Mi les Vignes
Entrée B - 54520 LAXOU
Tel : 09 50 70 56 92 / 06 07 09 98 11
Mail : christian.coeure@orange.fr



Martine HERVÉ

26, Avenue du Général de Gaulle
49150 BAUGE
Tel : 02 41 89 08 08 / 06 21 85 09 33
Mail : marcelherve50@orange.fr



Jean-Marie MARTIN

B.P. 132
14, Place des Anviens Combattants
76430 SAINT ROMAIN DE COLBOSC
Tel : 02 35 30 73 10 / 06 07 78 13 77
Mail : jm.martin44@wanadoo.fr



50